











Un élu du personnel menacé de licenciement!

Mardi soir, Serge Mercier, élu SNJ au Comité Social et Economique et salarié de la rédaction de « La Provence » depuis 35 ans, a reçu un mail envoyé et signé par le P.-D.G. Jean-Christophe Serfati : ce courrier l'informait de sa « mise à pied à titre conservatoire à compter de ce jour », en vue d'« un licenciement pour faute grave », avec interdiction de se présenter à son poste de travail.

A notre demande, Jean-Christophe Serfati a reçu cet après-midi une délégation d'élus de toute l'entreprise : SNJ, FO, CFE-CGC, CFDT et CGT. En présence de Fabian Frydman, le P.-D.G. a confirmé cette mise à pied et expliqué que notre confrère était convoqué le 23 novembre pour un entretien préalable à un licenciement. « J'irai jusqu'au bout si l'Inspection du Travail valide ma demande », a-t-il annoncé.

La direction reproche à Serge Mercier d'avoir enregistré les discussions du conseil d'administration de « *La Provence* » qui s'est tenu lundi à Paris, instance à laquelle il assistait en tant que représentant des salariés.

Cette décision, brutale sur le plan humain et rarissime dans l'histoire de la société, est disproportionnée et inacceptable eu égard à « la faute » invoquée et au parcours professionnel exemplaire de notre confrère dans l'entreprise. Dès qu'il a été connu, le choix de la direction a provoqué beaucoup d'incompréhension et un fort malaise.

Nous appelons solennellement Jean-Christophe Serfati à revoir sa position en levant cette mise à pied et la menace de licenciement.

Compte tenu du contexte social tendu que connaît actuellement l'entreprise, les organisations syndicales demandent de nouveau à être reçues formellement ce jeudi matin afin d'éviter que cette crise ne s'aggrave et s'avère néfaste pour la bonne marche de l'entreprise.